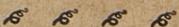


Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux



Ce Journal, qui paraît une fois par mois, n'est pas mis dans le commerce



Il est exclusivement réservé aux soldats blessés aux yeux, à qui il est envoyé gratuitement, et aux personnes qui s'intéressent à eux



DIRECTEUR-GÉRANT

M. BRIEUX, de l'Académie française

26, Rue Victor-Massé, Paris



ADMINISTRATION

LES ANNALES

51, rue Saint-Georges

PARIS

Liste des Donateurs pour les Soldats Blessés aux Yeux

Mois de Mai 1917

Les Souscriptions de 20 francs au moins donnent droit à l'envoi du journal.

Larrague (M^{me}), Buenos-Ayres, 49 fr. 55c.
— Charlier (M^{me}), Paris, 100 fr. — Cavalier (M^{me}), Nîmes, 50 fr. — Ravel (M^{me}), Toulouse, 50 fr. — Flandin (M^{me}), Marseille, 25 fr. — Union des Femmes de France, Comité de Barcelone, 1.000 fr. — Souscription de M. Hacco à Alexandrie, 25 fr. — Baucher (M^{me}), Paris, 20 fr. — Delcroix (M.), Le Caire, 100 fr. — Vernet Hélène (M^{me}), Cuxac d'Aude, 20 fr. — M., D., Paris, 100 fr. — Franc de Ferrière (M.) Pessac-s-D., 100 fr. — Personnel des Douanes à Bône, 20 fr. — German-Ribau (M^{me}), Paris, 20 fr. — Le Comité de Souscription des Instituteurs Publics à Rive-de-Gier, 50 fr. — Fourniel (M^{me}), La Voulte, 20 fr. — Papineau-Couture (M^{me}), Montréal, 150 fr. — Trouche (M^{me}), Miliana, 25 fr. — Pergès (M^{me}), Paris, 1.000 fr. — Genin (M.), Montréal, 690 fr. — Bauzet (M^{me}), Tahiti, 20 fr. — Grossier (M.), Montmarault, 200 fr. — Anonyme, Saint-Sever, 100 fr. — Maunoury (M^{me}), Paris, 100 fr. — Dorival (M.), Paris, 250 fr. — Raulin (M^{me}), Nice, 20 fr. — La Maitresse et les Élèves de l'École Carnot à Nîmes, 50 fr. — Métayer (M.), Andrésy, 100 fr. — Anonyme à Cholet, 60 fr. — Barthe (M^{me}) et ses Enfants, Port-au-Prince, 100 fr. — Un Groupe de Marins d'un poste de la Mer Égée, 20 fr. — Démaison (M^{me}), Présidente de l'Alliance Française à Norfolk, 590 fr. — Anonyme à Graville, 100 fr. — Lévy (M. et M^{me}), Paris, 25 fr. — Anonyme, à Pornic 44 fr. — Lanazière (M^{me}), Saint-Etienne, 20 fr. — Dunand (M.), Paris, 350 fr. — Anonyme, 100 fr. — Hooper-Hooper (M.), Boston, 50 fr. — Anonyme M., 25 fr. — Dreyfus (M.), Paris, 20 fr. — Comité de la Croix-Rouge de Cherchel, 300 fr. — Barthou (M. Louis), Paris, 1.000 fr. — Vignol (M^{me}), Pont-Saint-Esprit, 20 fr. — Élèves de l'École de Filles de la rue Nicolas-Cherier, Grenoble, 50 fr. — Cockeroff (M^{me}), New-York, 300 fr. — Camus (E.) et Cie, pour participation sur les bénéfices de la vente du champagne de Castelneau, 200 fr. — Casanova (M.), Bleslez, 20 fr. — Bonne d'Echalt (M^{me} la), Paris, 20 fr. — Anonyme, 50 fr. — l'Abbé Lesofre (M.), Nantes, 20 fr. — Menasché (M.), Bombay, 40 fr. — En mémoire du Capi-

taine J. As et du Sergent-Major M. G., 25 fr. — Anonyme M. H. F., 500 fr. — De Juglart (M^{me}), Angoulême, 20 fr. — Rosselet (M^{me} Suzanne). Les Verrières, 555 fr. — Granger (M^{me}), Chânes, 20 fr. — Mabel Davidson (Miss), Paris, 20 fr. — Tréfault (M^{me}), Alfortville, 20 fr. — Montepagano (M.), Mansourah, 25 fr. — Anonyme, 100 fr.

Boucaumont (M^{me}), Souvigny, 10 fr. — Mère d'un Artilleur du 102^e, 5 fr. — Anonyme de Donzy, 5 fr. — Une simple Nivernaise, 5 fr. — Les Élèves de l'École de Filles de Geaune, 5 fr. — De la Giroday (M.), Phénix-Station, 2 fr. 40 c. — Grandjean (M^{me}), 5 fr. — Ecole de Filles d'Erment, 5 fr. — Goussier (M.), Chaumont, 2 fr. — Un Groupe de Jeunes Français élèves d'une petite école de l'Aude, 15 fr. — Anonyme, 5 fr. — Suire (M^{me} L.), 5 fr. — Chabaud (M^{me}), Dellys, 5 fr. — Dubois (M. et M^{me}), Paris, 10 fr. — Guesdon de Suvarenne (M^{me} de), 5 fr. — Reimbelt (M.), Saint-Honoré-les-Bains, 3 fr. — Blazer (M.), Montbéliard, 10 fr. — Suzanne et Denise Rollin, à Villemomble, 5 fr. — Une fidèle lectrice, 1 fr. 50 c. — Personnel de la Maison Geismar, Lévy et Cie, 10 fr. — Gibey (M^{me}) et ses Élèves, Salins, 6 fr. — Héron, (M^{me}), Roscoff, 5 fr. — Pourret (M^{me}), Sainte-Péray, 5 fr. — Bersiaud (M.), Laval, 5 fr. — Anonyme, 0 fr. 25 c. — Chabot (M.), Saint-Médard-en-Jalles, 15 fr. — Santandréa (M^{me}), Bastia, 5 fr. — Chas. P. Lebon (M.), Breekine, 15 fr. 20 c. — Silvan (M^{me}), Marseille, 10 fr. — Anonyme, Saint-Brévin, 10 fr. — Dedieu-Belin (M^{me}), 2 fr. — Dages (M. Paul), Saint-Sever, 10 fr. — Lacouture (M^{me}), Dax, 5 fr. — Une Vieille Dame de 79 ans, 2 fr. — Caignard (M^{me}), Paris, 5 fr. — « La Pléiade », 5 fr. — Pernot (M^{me}), Lombart, 15 fr. — Evard (M^{me}), Saint-Etienne, 5 fr. — Poyet (M.), 2 fr. 50 c. — Anonyme, 2 fr. 50 c. — Laloue (M^{me}), Neuilly, 10 fr. — Fultet, (M. et M^{me}), Rouen, 10 fr. — Lauriac (M.), Mostaganem, 10 fr. — Legan (M^{me}), Providence, 5 fr. — Lebret (M^{me}), Challans, 5 fr.

(A Suivre.)

Des matières premières !

DU CHIENDENT!.. DU COCO!.. DES BOIS TROUÉS!..

Avez-vous besoin de bois de brosses ?

Avez-vous besoin de chiendent, de coco ?

Eh bien, mes camarades, vous pouvez vous vanter d'être gourmands. Lorsque notre Entrepôt a été créé, nous ne prévoyions certes pas l'extension qu'il prendrait si rapidement. Chaque jour nous apporte une quinzaine de commandes et chaque semaine elles nous viennent plus nombreuses. C'est par milliers que nos bois, péniblement récoltés à des prix abordables, sont absorbés par vous et vos colis postaux de 10 kilos de chiendent filent si rapidement qu'il va falloir augmenter le personnel de nos manutentionnaires.

Nous ne nous plaignons pas puisque nous arrivons à vous donner satisfaction et que c'est là notre but. Commandez, réclamez, ronchonnez même si vous n'êtes pas assez vite servis ou si vous n'êtes pas complètement satisfaits. Plus vous nous donnerez de travail et plus nous serons contents.

Nous pouvons maintenant vous fournir du chiendent, du coco, de la ficelle et tous les bois percés pour l'utilisation de ces matières premières.

N'hésitez pas à nous demander même des bois difficiles à trouver dans le commerce, nous les chercherons et nous finirons toujours par vous satisfaire.

Nous ne nous sommes pas encore décidés à aborder la soie, cela viendra peut-être et nous vous avertirons aussitôt que ce sera chose faite. Pour le moment ne nous demandez donc ni double face, ni brosse à cirage, ni vergette, ni patte soie, ni parquet.

Par contre, nous sommes en mesure de satisfaire les chaisiers qui trouveront dans nos magasins canne, rotin et moelle ronde.

En principe, et cela dans votre intérêt même, nous vous demandons de régler le prix d'une première commande en faisant la seconde. Mais si, dans des cas particuliers, il vous est impossible d'agir ainsi, écrivez-nous comme à de bons et vrais camarades. Dites-nous vos ennuis et nous vous ferons le crédit qui vous sera nécessaire.

Si vous avez des idées à nous suggérer sur le fonctionnement de notre Entrepôt, le vôtre en somme, allez-y carrément et donnez-nous vos conseils qui seront toujours étudiés et suivis quand ils seront réalisables.

Quelques camarades se sont plaints du retard apporté dans la livraison de leur commande. Dans certains cas, cela a eu pour cause une adresse incomplète. Il ne nous est actuellement possible de ne faire que des envois « en gare ». Indiquez-nous exactement la gare la plus proche de votre résidence où nous devrons adresser vos colis.

Dans notre dernier numéro, une coquille d'impression vous a donné une adresse défective. Vous avez du flair et beaucoup l'ont prouvé en rectifiant d'eux-mêmes cette erreur. Pour plus de précision et pour éviter tout malentendu, adressez toutes vos commandes de matières premières à

M. BRIEUX,
Président de la Section française
du Comité Américain,
24-26, avenue Raphaël, Paris.

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX (SUCCURSALE B), 11, BOULEVARD SAINT-MICHEL. — 2047-17.

Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux

Le "Journal des Soldats Blessés aux Yeux" n'est pas mis dans le commerce : il est adressé gratuitement à tous ces blessés, et aux souscripteurs de vingt francs au moins.

Nous faisons appel à la collaboration de tous, sous forme de critiques, de conseils ou d'articles.

Nous allons avoir nos douze cents francs !

Nous touchons au but.

Le projet de loi rectifiant l'antique loi de 1831 sera voté, avant dix jours par la Chambre; et par le Sénat vers la fin du mois, j'en ai la certitude.

Et la loi aura un effet rétroactif, c'est-à-dire que nous toucherons les arrérages depuis la liquidation de notre pension.

Que je vous dise maintenant, en détail, comment nous en sommes arrivés là.

Pour qu'un projet de loi soit voté rapidement, il doit être présenté par le Gouvernement. Ainsi que je vous l'ai dit dans le dernier numéro, j'ai donc, d'accord avec M. Justin Godart, plaidé la cause de la justice auprès de M. Thierry, notre Ministre des Finances.

Puis, comme le projet de loi doit être présenté au nom du Président de la République, j'ai vu M. Poincaré. Naturellement, il s'est prononcé pour nous.

Je vous disais que nous pouvions compter sur M. l'amiral Lacaze : j'avais bien raison; dès les premiers mots il m'a promis son concours. M. Deschanel, le Président de la Chambre, m'a déclaré qu'il mettait tout son pouvoir à notre disposition.

Restait M. le Président du Conseil des Ministres. Le lendemain de la visite que je lui ai faite, je recevais la lettre suivante :

CABINET
du
PRÉSIDENT DU CONSEIL
Ministre
des Affaires Étrangères

Mon cher Confrère,

Le projet de loi relatif aux pensions de nos soldats aveugles est prêt. Le Ministre de la Guerre le déposera à la Chambre des Députés aussitôt que la séance publique aura été reprise.

J'ai tout lieu d'espérer que le vote en sera prochain.

Bien à vous.

Signé : RIBOT

Nos douze cents francs

Et le *Journal Officiel*, dans son compte rendu de la séance de la Chambre du 5 juin, publiait ce passage :

M. LE PRÉSIDENT. — *J'ai reçu de M. le Ministre de la Guerre un projet de loi tendant à relever le taux des pensions militaires pour infirmités en cas de cécité absolue ou d'amputation de deux membres.*

Le projet de loi sera imprimé, distribué et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyé, sous le n° 3366 à la Commission des pensions civiles et militaires. (Assentiment.)

J'ai été bien content quand j'ai lu ces quelques lignes.

Mais tout pouvait être arrêté si je n'avais pas le concours de M. Pierre Masse, député de l'Hérault, rapporteur de la Commission.

Visite à M. Pierre Masse. Il m'autorise à vous dire que son rapport sera déposé demain et, que selon toutes probabilités, le projet de loi sera voté avant huit jours.

Mais quand ce vote aura eu lieu, nous n'aurons gagné que la première manche. Pour devenir une loi, un *projet de loi* doit être voté par les deux Chambres. Il nous reste à réussir au Sénat.

Je suis allé voir des Sénateurs. Vous n'imaginez pas combien il est agréable de parler pour vous, mes chers camarades. Aussitôt qu'on a exposé votre situation, chacun vous déclare :

— Mais vous avez mille fois raison... mais je crois bien... mais comment se fait-il... Je suis bien avec vous...

C'est ce que m'a dit M. Antonin Dubost, le président du Sénat; c'est ce que m'a dit avec plus d'énergie M. Clémenceau.

— J'en fais mon affaire, a-t-il ajouté. Quant à MM. Milliès-Lacroix et

Peytral, présidents des Commissions des finances et du budget, je ne les ai pas rencontrés chez eux; je leur ai écrit, et voici leurs réponses :

Sénat, Paris, le 25 mai 1917.

Monsieur,

J'ai vivement regretté de n'avoir pas été chez moi, lorsque vous m'avez fait l'honneur de vous y présenter.

Il m'eût été particulièrement agréable de vous recevoir et de vous exprimer mes sentiments approubatifs pour l'œuvre patriotique en même temps qu'humanitaire et généreuse que vous poursuivez.

Soyez assuré que le projet de loi qui tend à modifier le tarif de la fixation de la pension de nos glorieux blessés, aveugles ou amputés, sera très favorablement accueilli par la Commission sénatoriale des finances.

Cet acte de justice est même tardif; et il est regrettable que la Chambre des députés, en retardant le vote du projet de loi qui doit modifier le taux des pensions militaires, n'en ait pas encore permis l'accomplissement.

Je ne saurais donc trop vous louer des efforts que vous avez faits pour obtenir que soient détachées de ce projet de loi les dispositions spéciales s'appliquant aux aveugles et aux amputés et je me ferai un devoir, — mais cela ne sera point nécessaire — de vous seconder devant la Commission sénatoriale des finances.

Veuillez agréer, etc.

Signé: MILLIÈS-LACROIX.

Sénat, Paris, le 24 mai 1917.

Monsieur,

J'ai été très honoré de la visite que vous avez bien voulu me faire et j'ai vivement regretté de ne pas m'être trouvé chez moi quand vous avez pris la peine d'y venir.

L'œuvre à laquelle vous donnez vos efforts et votre dévouement est de celles qui ne peuvent que rencontrer l'unanimité sympathie.

Nos douze cents francs

En ce qui me concerne je vous assure que je ferai de mon mieux pour que l'Assemblée à laquelle j'appartiens se prononce dans le plus court délai sur le projet de loi qui lui sera soumis pour l'amélioration du sort de nos malheureux soldats aveugles.

Veuillez agréer, etc.

Signé: PEYTRAL.

Alors, mes bons amis, je crois bien que notre prochain numéro, dont j'a-

vancerai un peu la publication, vous apportera *enfin* la bonne nouvelle... pour le 14 juillet.

N'est-ce pas que vous crierez: « Vive la République! » d'un cœur plus épanoui?

Vous serez content, vos femmes seront contentes, vos enfants seront contents...

Moi aussi.

BRIEUX.

Trois bonnes nouvelles

I

Les Pupilles du Comité américain

Le Permanent Blind Relief War Fund (je reconnaissais que le nom est difficile à retenir), est une œuvre dont j'ai déjà eu l'occasion de parler. Elle a été fondée à New-York à l'instigation de M. et Mme Geo Kessler et elle a réuni, pour nos soldats blessés aux yeux des armées alliées, des sommes importantes qui, en France, ont déjà permis de distribuer 250.000 francs aux œuvres déjà existantes, et de créer notre petit magasin pour fournitures de matières premières.

Ce n'est pas tout.

Le Permanent Blind Relief War Fund (désormais je crois qu'il sera plus facile de l'appeler le Comité américain), le P. B. R. W. F. a demandé au Comité de Paris de quelle façon encore il pourrait être utile à nos camarades, et il a été décidé ceci :

Tout soldat aveugle, en quittant l'Ecole de Rééducation pour rentrer dans son pays recevra, dans des conditions qui seront précisées, un secours en nature dont l'importance pourra aller jusqu'à

mille francs

trois ou quatre cents francs étant destinés à assurer le paiement d'une année de loyer pour une petite maison avec jardin, et cinq ou six cents francs qui seront employés à l'achat de meubles.

Bien entendu, ces sommes ne seront accordées qu'à nos camarades nécessiteux qui devront adresser, avec pièces à l'appui, une demande d'admission comme pupilles du Comité américain au Président du Comité français, à M. Brieux, 26, rue Victor-Massé, Paris.

Une rente viagère de douze cents francs
en plus de la pension
aux Soldats aveugles amputés des deux mains

J'ai pu adresser aux journaux la lettre suivante :

Monsieur et cher Confrère,

Je viens vous prier d'annoncer une bonne grande nouvelle à ceux de nos soldats aveugles qui sont à la fois amputés des deux mains ou des deux bras.

La pension que leur donne l'État, même avec les majorations prévues dans le projet de loi qui remplacera la loi de 1831, était insuffisante à assurer la vie à ces malheureux qui ne peuvent se passer de l'assistance incessante d'une tierce personne.

Il s'est heureusement formé aux États-Unis, à l'instigation de M. et M^{me} George Kessler, une vaste organisation, le *Permanent Blind Relief War Fund*, destinée à assurer un secours permanent aux soldats aveugles des armées alliées.

Bravant les dangers du torpillage — bien qu'il ne les ignorât point, car M. Kessler était à bord du *Lusitania* — ce courageux philanthrope est arrivé jeudi à Paris, en compagnie de sa charmante femme.

Sur l'avis du Comité Français ils ont tout de suite décidé, avant tout, de venir en aide aux plus malheu-

Et maintenant, unissons-nous pour crier de toutes nos forces :

Merci aux États-Unis !

Vive la République fraternelle !

Merci au Permanent Blind Relief War Fund
et

à M. et M^{me} Geo Kessler !

Une prime pour chaque nouveau-né

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE
POUR LES AVEUGLES
“E MANU LUX”
26, rue de Charenton, Paris

Cher Monsieur Brieux,

L'idée que vous nous soumettez d'offrir aux aveugles de la guerre les plus nécessiteux une certaine somme à la naissance de chaque enfant, pendant l'année 1917 est accueillie par le Bureau du Conseil d'administration de notre Société avec la plus vive reconnaissance.

Comme vous le proposez, nous ver-

serons, sur vu du bulletin de naissance fourni par la mairie de l'intéressé qui nous fera connaître, en même temps la situation sociale de l'aveugle, le nombre de ses enfants, l'état de ses ressources, une allocation aussi élevée que possible.

Signé : PEPHAU.

Cela concerne les enfants nés depuis le 1^{er} janvier dernier et tous ceux qui naîtront jusqu'au 1^{er} juillet de l'année prochaine...

... En comptant sur ses doigts, on voit qu'on a encore trois ou quatre mois pour se mettre dans les conditions qui donneront droit au prix.

Notre Caisse

Nous avions en Caisse le 30 avril	45.383 75
Reçu du 1 ^{er} au 31 mai	9.460 70
	54.844 45
Dépenses du 1 ^{er} au 31 mai . . .	6.604 50
Solde en Caisse au 31 Mai . . .	48.239 95

Je crois bien connaître les noms de tous ceux qui bénéficieront de cette pension, mais afin d'être certain de n'oublier personne, je prie les intéressés de vouloir bien m'écrire.

Nous avons envoyé une petite somme à trente-trois familles ; nous avons pourvu un élève, sortant d'une école de rééducation, des effets civils qui lui manquaient, nous avons commandé et payé des montres (que nous attendons d'un jour à l'autre), nous avons aidé la famille d'un réfugié à s'installer. Nous avons permis à la famille pauvre d'un nouveau blessé de passer quelques jours auprès de lui..., et nous avons en caisse trois mille francs de plus qu'avant d'avoir fait tout cela.

Merci au nom de tous à nos souscripteurs.

NAISSANCES

M. et M^{me} Gavrois, 87, rue Boileau, Paris, annoncent la naissance de leur sixième enfant, Maurice, le 28 février 1917.

M. et M^{me} Paul Varinot, 8, rue Nicolle-Perrin, à Vassy (Haute-Marne), font part de la naissance de leur fils, Roger-Paul-Joseph-Albert, le 22 mai 1917.

MARIAGES

M. Antonin Escudié, à Nivelle (Tarn-et-Garonne) fait part de son mariage avec M^{me} Marie-Louise Blanc qui aura lieu le lundi 25 juin 1917.

M. Yves Le Serrec du 17^e chasseurs à pied se marie le 17 mai 1917 et s'établit à Rostrenen (Côtes-du-Nord).

M. Gustave Thibierge, ancien soldat au 170^e d'infanterie, 3^e compagnie annonce son mariage avec M^{me} Suzanne Mercier pour le 30 juin 1917, Mézeray (Sarthe).

M. Georges Radou se marie le 19 mai 1917 avec M^{me} Amélie Lesage.

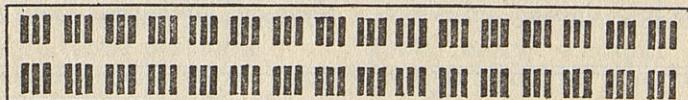
M. Ludovic Potereau de Saint-Jean-de-Monts (Vendée) se marie le 28 avril.

Écriture d'aveugles en caractères usuels

L'écriture Braille rend aux aveugles d'immenses services et il serait bien imprudent, coupable même, de ne pas multiplier les efforts pour en généraliser le plus possible l'emploi. L'écriture que je viens de présenter à l'Académie de Médecine n'a donc pas pour but d'essayer de supplanter le Braille ; bien au contraire, elle le complète.

Le Braille est une écriture conventionnelle et qui se trace de droite à gauche, tandis qu'on la lit de gauche à droite. Mon écriture est en *caractères usuels* ; elle se trace et se lit de gauche à droite.

Elle est réalisée au moyen d'une réglette d'un prix très modique (fabricants : Établissements Foucher, 62, boulevard Jourdan, Paris XIV^e) et qui se place sur la tablette Braille au lieu de la réglette Braille. Elle comprend 2 lignes de 16 caractères. A



chaque caractère correspondent 3 rainures verticales, en chacune desquelles on peut piquer 3 points (la hauteur des rainures étant la même que celle des loges de la réglette Braille); il y a donc 9 points possibles pour un caractère (et non 6 comme dans le Braille); numérotons ces points de haut en bas pour chaque rainure : nous avons dans celle de gauche les points 1, 2, 3 ; dans celle du milieu les points 4, 5, 6 et dans celle de droite les points 7, 8, 9 ; la lettre A, par exemple, est obtenue par les points 3, 4, 5, 9.

LES CARACTÈRES. — Les *lettres* sont les majuscules de l'alphabet des voyants ; seules font exception à cette règle les lettres *n*, *b* et *q*, qui reproduisent les minuscules ; un coup d'œil sur le tableau ci-dessous montre que la ressemblance avec les caractères usuels est suffisante pour qu'un voyant les lise du premier coup.

Les *signes de ponctuation* sont calqués aussi sur les signes usuels.

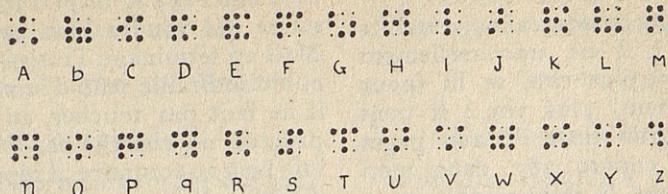
Les *chiffres* sont obtenus par autant de points qu'il y a d'unités dans le chiffre : 1 point pour 1, 3 points pour 3, etc. Ces points se succèdent alors dans le sens horizontal ; c'est-à-dire : 1, 4, 7, 2, 5, 8, 3, 6, 9 ; on prend dans cette série autant de points qu'il en faut pour donner le chiffre (voir le tableau ci-contre) ; le zéro est l'O.

Les signes mathématiques : $+$, $-$, \times , et dessinent les signes usuels. En avant de chiffres et signes mathématiques on met un « Numérique ouvert » ; après eux, on met un signe semblable, mais orienté en sens inverse, le « Numérique fermé ». Ce « Numérique » est donc une parenthèse mathématique qu'on ouvre ou ferme.

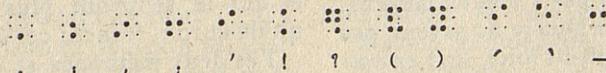
ÉCRITURE.—Tout est disposé comme pour écrire en Braille ; la réglette seule est diff

Écriture Cantonnet

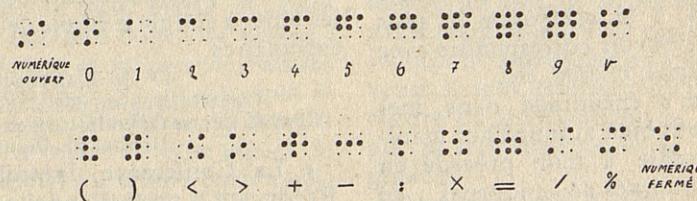
LETTRES.



PONCTUATION.



MATHÉMATIQUES



LECTURE. — 1^o *Le voyant*. — Il peut lire du côté des dépressions, de gauche à droite. Il peut encore lire par transparence devant une fenêtre ou une lampe, toujours de gauche à droite. Il peut enfin lire du côté des saillies ; ce dernier procédé est préférable, car les saillies se détachent très bien et sont bien visibles ; mais alors s'il retourne la feuille le sens de l'écriture est renversé ; on doit placer la feuille bien éclairée, les saillies tournées vers un miroir ; on lit dans le miroir ; l'écriture se redresse et la lecture se fait, comme d'habitude, de gauche à droite.

2° L'aveugle. — Si celui-ci retourne la feuille, les saillies orientées en haut, l'écriture se renverse ; il doit donc placer la feuille sous la table ou sous un livre ou sous la planchette Braille, les saillies étant tournées vers le sol ; le doigt lira de gauche

à droite ; l'aveugle lira donc sous la planchette ce qu'il a écrit dessus, le tout de gauche à droite. La lecture est aussi facile que celle du Braille, puisque les points ont la même saillie et le même espacement.

RÉSULTATS.— M. le Conseiller Hugueney, Directeur de l'École de Rééducation des Aveugles de la Guerre à Dijon, a bien voulu faire à la « Conférence Interalliée pour la Rééducation professionnelle », un rapport exposant ce qu'il a constaté par lui-même. Voici en peu de mots ces résultats : Le voyant apprend à lire et à écrire en dix minutes (le temps de parcourir deux ou trois fois l'alphabet) ; l'aveugle, selon ses facultés d'analyse et la délicatesse de ses doigts, apprend en un temps qui varie entre une demi-heure et deux heures ; aucun de nos élèves n'a mis davantage ; d'ailleurs la plupart d'entre eux, après

qu'ils eurent compris le procédé, indiquaient d'avance les points à piquer pour chaque lettre. Ceux qui savent le Braille apprennent plus vite que les autres.

Le Braille a des avantages indiscutables sur ce procédé ; il est universellement connu ; il s'écrit plus vite, se lit (pour l'aveugle seulement) plus vite ; il tient moins de place (un texte de 200 pages en Braille en couvre 287 dans mon écriture), il permet la sténographie et la musique. Mais si le Braille est parfait pour l'aveugle qui veut faire des études sérieuses ou qui correspond avec d'autres initiés en Braille, il ne répond pas à tous les besoins. Tous les aveugles de guerre ne savent pas le Braille ; le sauraient-ils tous, leur entourage, sauf exceptions, l'ignore ; ils ne peuvent correspondre qu'avec des initiés. L'immense majorité des voyants ne sait pas le Braille ; voilà la vérité. Or, l'aveugle rentré chez lui, à la campagne le plus souvent, devra pouvoir correspondre avec tous : parents, amis, clients, etc.

M. Brieux m'a encouragé dans mes recherches ; il veut bien aujourd'hui manifester sa sympathie à mon procédé en m'ouvrant les colonnes de ce journal ; de tout cela, je lui suis infiniment reconnaissant. C'est, je crois, rendre un service à nos camarades blessés aux yeux que de leur faire connaître un procédé simple et

facile qui permet la correspondance avec tous les voyants.

Une brochure plus détaillée que cet article est d'ailleurs à la disposition de toute personne qui voudra bien me la demander. Mais en terminant, j'insiste encore sur ce point : le Braille rend d'immenses services ; il ne faut pas toucher au Braille. Mon procédé ne cherche pas à se substituer à lui ; bien au contraire, il répond à un besoin différent. J'ajoute même que l'étude si facile de mon procédé conduira au Braille bien des aveugles et des voyants, qui avaient été rebutés par le premier contact avec lui et qui le sentiront plus accessible alors qu'ils auront franchi cet échelon.

Les deux méthodes se complètent donc au lieu de s'exclure ; les aveugles correspondront en Braille avec ceux qui le savent, au moyen de mon écriture avec les autres ; et je serai profondément heureux si j'ai pu les aider à élargir le cercle de leurs relations épistolaires.

D^r A. CANTONNET,
Ophtalmologiste des Hôpitaux de Paris,
Chef du Centre Ophtalmologique de la 8^e Région
(Hôpital 76, Dijon).

« La Conférence Interalliée pour la Rééducation professionnelle des Invalides de la Guerre (section des aveugles sous la présidence de M. Brieux) a émis ce vœu :

» La méthode de typhlographie du Dr Cantonnet mérite d'être adoptée. »

Couteau à pédale pour Manchots

Nous avons imaginé un système à pédale, et à peu de frais nous avons obtenu d'excellents résultats.

Nous prenons un fer à T de 2 centimètres et de 0^m,60 de long ; deux trous percés à la partie inférieure nous permettent de la visser sur le pied droit du tréteau. A la partie supérieure est fixé un ressort spirale formé de fil d'acier de 18/10. Les spires, de 4 centimètres de diamètre, se terminent par un crochet fixé à un simple anneau de fil de fer attaché lui-même à la poignée du couteau.

Un autre fil de fer partant de la même poignée descend, en avant du tréteau, vers le sol. Il est muni d'un étrier, acheté pour quelques sous, chez un brocanteur. Et c'est tout. Le couteau, n'ayant subi aucune modi-

fication, peut fonctionner, quand on le veut, comme couteau ordinaire.

Au repos, le crochet est dégagé de l'anneau. Le ressort ne se fatigue pas et il n'y a pas de danger de se couper avec la lame dressée. L'appareil est d'une souplesse admirable. Le pied acquiert très vite une délicatesse et une rapidité de manœuvre fort curieuses à observer. Nos deux manchots sont arrivés à couper à la perfection des brosses de soie très fines et ils arrondissent des « brasseurs » qui font l'admiration des connaisseurs.

Des pédales, adaptées de la même façon à certaines de nos machines à écrire et munies d'un ressort auxiliaire de rappel permettent d'abaisser le clavier des majuscules et des chiffres sans le secours des mains.

L'ÉCOLE DE DIJON

Continuons à parler mariage

Il faut se marier chez soi

Brive, le 28 Mai 1917.

Monsieur Brieux,

Il n'y a pas de sots métiers et surtout pour nous. Ce qu'il faut à tout prix, c'est qu'il nous en faut un ; et ceux qui trop longtemps restent dans les maisons de rééducation pour ne pas y faire grand' chose s'apercevront mais un peu tard de cela.

J'ai entendu la lecture de votre journal, et une fois de plus j'ai vu que vous nous connaissiez surtout au moral. J'ai vu la prudence avec laquelle vous parlez du mariage des aveugles, je vous donne pleinement raison. Je suis marié et cette question ne m'intéresse donc pas personnellement, mais tout ce qui regarde d'autres camarades m'intéresse. Parmi ceux que je connais et qui sont célibataires, je leur ai souvent dit de se méfier de cette espèce de snobisme momentané qui fait courir quelques femmes vers les mutilés, ces mariages pas plus qu'à vous ne m'inspirent confiance et comme vous, je pense qu'il faut que l'aveugle quitte au plus vite la maison de rééducation pour venir dans son milieu ; là, il pourra trouver la compagne qui le rendra heureux et qu'il rendra heureuse autant que faire se peut.

Ce long séjour dans les maisons de rééducation va créer bien des désillusions à chacun, ils y acquièrent des habitudes, qui, j'en ai peur seront pour eux plus tard des besoins qu'ils ne pourront plus satisfaire.

Il me semble, sauf pour certaine rééducation que le séjour d'un an devrait être le maximum. Il vaudrait mieux que l'argent employé pour cette longue rééducation qui n'en est pas une, servît plutôt à aider l'aveugle à reprendre sa place dans la société.

Agreez, etc.

O. LAGARDE,
14 bis, avenue Thiers, Brive.

Une agence matrimoniale, s. v. p.

Caudéran, le jeudi 24 mai 1917.

Cher Monsieur Brieux,

Ainsi vous hésitez à accorder la troublante question de nos chers camarades, les blessés aux yeux !... Eh bien ! je suis heureuse d'avoir été la première à soulever cette question dans notre journal et, plus que jamais, je vous répéterai :

Mariez-les, marions-les !

Ils le peuvent, et je vous ai prouvé, par une précédente lettre, qu'un mutilé des yeux peut faire un excellent mari. Ils le doivent, car au moment où la France souffre du mal de dépopulation, ils n'ont pas le droit de la priver des enfants à venir. Ils lui, ont tout donné en lui donnant leurs yeux, il faut pourtant qu'ils lui donnent encore en lui donnant de beaux enfants qui la repeupleront et la rendront plus grande.

Donc, nos chers blessés aux yeux doivent se marier, c'est incontestable. Beaucoup sauront eux-mêmes trouver une femme. Laissons-les faire. Leurs chances de bonheur sont, à mon avis, au moins égales à celles des voyants. D'autres auront besoin de votre intervention et c'est cette intervention que je viens, avec une émotion bien grande, vous demander pour eux.

Voici nos mutilés revenus à la santé morale par vos soins. Ils connaissent maintenant un métier plus ou moins lucratif et ils ont une rente de cent francs par mois. Je dis cent, car vous réussirez, cher monsieur Brieux. J'ai le ferme espoir que votre campagne en faveur de l'élévation de la pension est sur le point d'aboutir.

Que manque-t-il maintenant au blessé, objet de votre sollicitude ? Une femme, un foyer, des enfants.

Et vous voudriez l'abandonner, maintenant qu'il a besoin de vous plus que jamais ? Vous voudriez lui dire : « J'ai bien voulu m'occuper de vous faire apprendre un métier, de vous fournir des outils, de vous aider à trouver une clientèle ; mais, pour

vos établissements définitifs, j'ai trop peur. Je recule devant les responsabilités. Débrouillez-vous tout seul, je ne m'en mêle pas. » Vous voyez bien, cher monsieur Brieux, que vous ne pouvez plus reculer, que tout ce que vous avez fait pour les mutilés aux yeux vous crie que votre tâche n'est pas accomplie, que vous devez faire plus encore...

Mariez-les, marions-les !

Oui, oui, j'entends les objections de M^{me} X... ou de M^{me} Z... Mais de ces objections faut-il conclure :

Ne les marions pas !

Est-ce que les voyants reculent devant l'idée du mariage parce que le mariage est une chose délicate qui demande d'envisager toutes sortes de considérations ? Eh bien ! il en est de même pour ceux qui n'y voient plus. L'idée des difficultés ne doit pas les arrêter.

Votre journal doit-il s'ouvrir à des annonces matrimoniales ? Oui, sans aucun doute. Ne renvoyez pas le blessé qui, plein de confiance en vous, viendra vous dire : « Aidez-moi à trouver une femme. » Dites-lui : « Nous allons nous occuper de vous. »

Ne soulevez pas vos épaules d'un air méfiant si une jeune fille vous écrit : « J'épouserai volontiers un de vos blessés », mais demandez-lui : « En êtes-vous digne ? »

Voilà, à mon avis, ce que vous devez faire, monsieur Brieux, et vous me voyez toute confuse d'avoir osé vous donner un conseil. Il est vrai que vous l'avez demandé.

Mais vous avez demandé également : « Comment écarter de nous les fumistes, les intrigantes et les exaltées ? » Ah ! voilà qui demandera de patients efforts.

Et une simple lettre ne saurait vous dire tout cela à la fois.

Du reste, c'est la pratique qui vous guidera surtout sur le choix des moyens. Il me semble pourtant voir tout de suite quelques précautions élémentaires. D'abord l'anonymat des offres et des demandes, c'est-à-dire que le journal seul connaîtrait l'adresse des intéressés. Une courte enquête pourrait être établie sur chaque candidat avant l'instruction de sa demande, afin

d'écartier, ainsi que vous le dites, les fumistes, les non-valeurs, etc. Cette enquête pourrait être établie par les soins d'un journal au moyen de quelques lettres de demandes de renseignements.

Remarquez qu'il s'agit là non de décider du mariage, mais de la mise en relation de personnes qui désirent contracter un mariage. Nos mutilés feront le reste et prendront, s'il y a lieu, complément de renseignements avec l'aide de leurs familles.

Le rôle du journal se borne ici à mettre en relations des gens qui ne se connaissent pas et qui ont intérêt à se connaître. Les amis et amies du journal pourraient également faire connaître les personnes susceptibles de s'intéresser à la question, et votre responsabilité se trouverait bien vite dégagée par le concours des bonnes volontés qui, certainement, ne manqueraient pas de vous entourer.

Voilà, monsieur Brieux, quelques idées sur les moyens d'établir définitivement nos mutilés des yeux dans un foyer leur appartenant. Nous pourrons revenir plus tard sur la question et voir comment notre cher blessé devra choisir la compagne de sa vie et quelles qualités il devra surtout rechercher dans cette compagne.

Pour aujourd'hui, je vous quitte en souhaitant voir bientôt, dans notre journal, les premières annonces matrimoniales.

Agréez, etc.

Une Bordelaise privée de la vue.

« Alors, c'est abominable ! »

Monsieur,

Tous ceux que passionne l'avenir des Soldats blessés aux yeux, ne peuvent qu'applaudir, à votre plébiscite au sujet du mariage de nos héroïques camarades. Cette question est grave, complexe, et je n'émettrai nullement la prétention d'en apporter la solution dans une simple lettre. Je donne mon avis, sans plus. Qu'il vous plaise de lui faire accueil monsieur, avec votre indulgence et votre bonté habituelles.

Le Soldat blessé aux yeux a le droit autant et plus que n'importe qui, d'aspirer

au mariage. Plus que n'importe quel mutilé de la guerre, il éprouve l'impérieux besoin de se créer un foyer ; il a la nostalgie d'un petit « chez lui » égayé par la présence d'une épouse attentionnée, tendre et plus que ça encore. Il rêve le rêve de tous les jeunes hommes !... Il rêve autre chose que l'austère dévouement.

C'est précisément ce dévouement, que proclament un peu bruyamment, jeunes filles ou jeunes femmes, qui m'inquiète pour nos chers Camarades. En temps de guerre, le dévouement féminin, celui qui a résisté à trois années de guerre, ou presque, est réel, souvent admirable. Le temps s'est chargé de faire lui-même une sélection parmi « les affamées de dévouement » des premiers jours de la guerre. Pauvres blessés, que des dames vêtues de blanc s'arrachaient, comblaient de prévenances, de soins, de pansements ! Pauvres poupées tragiques, pauvres soldats harrassés et douloureux auxquels il aurait fallu un calme immense, plutôt que ce tourbillonnement inexpérimenté. J'ai songé bien souvent, en constatant l'affligeante activité de ces petites filles déguisées en Sœurs de Charité, dont la place n'était pas dans une salle de blessés, à ce soldat anglais, soigné dans un de nos hôpitaux, dorloté à l'excès probablement, qui, un jour, avait mis au-dessus de son lit l'écrivain suivant : « Je suis trop malade pour être soigné aujourd'hui ! »

L'infirmière, *la vraie*, est une sorte de religieuse... laïque qui a prononcé des vœux temporaires, car un jour, la guerre finira.

L'épouse d'un blessé aux yeux, aura prononcé des vœux perpétuels, se sera engagée moralement, à faire de son dévouement un culte, un sacerdoce, non pas seulement tant que durera l'ambiance spéciale à la guerre, mais encore après, toujours, toute la vie ! Et c'est quelquefois très long, toute une vie.

Comme vous avez raison, monsieur, de mettre en éveil nos camarades en leur signalant la fragilité éventuelle de l'enthousiasme, fût-il féminin !

Je reste persuadé, cependant, que parmi les bonnes françaises qui, dans un généreux

réflexe, uniront leur destinée à celle d'un blessé aux yeux, certaines d'entre elles conserveront cet enthousiasme. Mais qu'il me soit pardonné de le dire ici : dans le nombre de ces jeunes filles, de ces jeunes femmes grisées d'abnégation, tentées par le geste théâtral, il y aura du déchet. Si le *devoir*, le *dévouement* interviennent *seuls*, le foyer du soldat blessé aux yeux deviendra rapidement un lieu embué de tristesse, lourd de silence et de douloureuse inquiétude ; le doute, le doute affreux stagnera dans l'esprit de cet homme qui avait demandé à la femme qui porte son nom, *plus qu'une conscience, plus que de l'amitié*, mais un cœur dans lequel il y ait place pour un peu d'amour !... Et voilà le grand mot lâché... J'estime que les héros qui nous occupent y ont droit, eux aussi, tout autant que ceux qui cherchent à deviner dans le regard d'une jeune fille, la lueur si douce que tous nous avons cherché.

Je connais quelques ménages de camarades blessés aux yeux. Il en est d'adorablement gentils où l'on s'aime beaucoup, tendrement, passionnément ; j'en connais d'autres, bien neufs encore, où l'on ne s'aime plus du tout ! Le devoir, ce redoutable devoir, est là qui monte péniblement la garde, hargneux avant la révolte, avant la désertion... Alors c'est abominable.

Il me faut conclure sans avoir trouvé l'équation du problème, hélas ! Je dirai donc aux Camarades blessés aux yeux : « Vous, qui avez connu, qui avez vu avant votre accident, une jeune fille, une fiancée, mariez-vous, si cette fiancée vient vous dire maintenant : « Mon cœur n'a point changé ; vous êtes le même pour moi, mon fiancé qu'une glorieuse blessure embellit. » Mariez-vous encore, Camarades, qui après quelques mois de « cour », après avoir longuement éprouvé les « accordailles », sentirez un cœur battre à l'unisson du vôtre. Mais attention au « trop-plein » de dévouement !... vous risqueriez d'y sentir sombrer vos loyales illusions. Évitez la fiancée avide de sacrifice, car ce sacrifice ne vivra que d'admiration publique. Écartez de votre route les héroïnes de l'abnégation et préférez à ce cabotinage passager la bonne petite Française dont le cœur n'aura

Continuons à parler mariage (Suite)

nul besoin, pour battre honnêtement et avec une sûre tendresse, de la louange des foules. En un mot mariez-vous comme vous l'auriez fait il y a trois ans et réfléchissez un peu plus ; mariez-vous comme tout le monde ; rappelez-vous que les mariages de raison sont parfois les plus déraisonnables ! mariez-vous : n'acceptez pas d'aumône.

A. BERTAGNE,
Fondateur
de l'Œuvre du Livre des Aveugles de la Guerre,
5, rue des Pénitentes, Nantes.

Ni pitié ni reconnaissance !

Oui, les aveugles doivent se marier, mais qu'ils ne consentent pas à une union médiocre par modestie ou crainte de rester seuls ! A eux plus qu'à d'autres, il faut l'âme sœur, il faut que goûts, culture, éducation, s'harmonisent, sinon le célibat serait peut-être préférable ; qu'ils n'aient donc pas de hâte (je parle pour ceux et celles qui n'avaient pas fixé leur cœur avant la guerre, les autres sont des privilégiés), qu'ils supportent le temps nécessaire, leur solitude si pénible qu'elle soit, et que de leur côté les jeunes filles réfléchissent bien avant de s'engager.

Il ne doit donc pas leur suffire de dire : « Je veux épouser un aveugle, je suis sûre d'être pour lui une compagne attentive et fidèle », avec l'arrière-pensée inconsciente souvent qu'il n'a pas le droit d'être exigeant dans le choix d'une épouse, et venir à lui avec l'impression que c'est lui l'obligé, non ! c'est indigne de l'un et de l'autre : *il ne faut pas plus de reconnaissance d'un côté que de pitié de l'autre*. Le mariage doit être basé sur l'amour ; qu'il s'y mêle de l'admiration pour celui qui a tant souffert et avec un tel courage, et de l'estime pour celle qui engage loyalement sa vie, admettons, mais ce qui semble faux, c'est que la jeune fille considère ce mariage seulement comme un devoir et que lui l'accepte comme l'aide indispensable ; tous deux doivent l'envisager comme le bonheur (M^{me} Dallet ne jouit-elle pas d'un bonheur plus absolu que la plupart des autres femmes ?)

Il ne suffit donc pas d'être aimante, dévouée, gaie, sincère, émue de tout ce qui ressemble au flirt ou à la vanité, s'efforcer enfin d'être la parfaite femme d'intérieur en même temps que la compagne de cœur et de l'intelligence, il faut lui plaire !!! et voilà où sont réellement les difficultés pour ceux qui ne se connaissent pas.

Je ne partage pas l'avis de votre correspondante bordelaise ; si peu de beauté qu'elle possède, une femme désire être aimée telle qu'elle est et rien ne lui serait plus pénible que la pensée d'être aimée sous les traits d'une autre, même bien plus séduisante. Or, par quoi surtout peut-on plaire à un aveugle ? Les charmes extérieurs appréciables par les voyants (notamment teint et expression) ne peuvent entrer en ligne de compte. C'est à la voix surtout qu'ils doivent être sensibles. Or, peut-on prétendre au bonheur envisagé avec une voix grave qui n'a rien de désagréable, mais rien non plus de musical ni de nuancé, une voix neutre enfin ?

Voudriez-vous demander l'avis de vos chers blessés sur cette question importante, puisque c'est cette voix qui devra remplacer les yeux qu'ils ont donnés ?

Qu'ils exposent leurs idées dans votre hospitalier journal au lieu de discuter sur l'opportunité de se marier, question qui ne me semble pas devoir se poser.

Qu'ils se montrent difficiles dans le choix de leur compagne, il y va du bonheur des deux et de sa durée, de la sécurité et de l'avenir du foyer... La souffrance a élevé leurs âmes, aussi qu'ils ne se croient pas diminués par leur blessure (trop de gens sont disposés à les considérer comme tels et à admettre leur effacement), qu'ils aient confiance en eux-mêmes et la certitude qu'ils seront aimés.

Voilà quelques-unes des réflexions qu'un continual séjour à la campagne et dans la solitude a inspirées à une célibataire de presque 25 ans. Mes phrases comme ma voix ont peu d'éloquence et si je me permets d'abuser si longuement de votre temps et de votre indulgence, j'ose espérer que vous m'en excuserez en raison du sujet. Agréez, etc.

UNE SIMPLE NIVERNAISE.

Continuons à parler mariage (Suite)

« L'amour est aveugle »

Cher Monsieur Brieux,

Veuillez m'excuser, je vous prie, du retard apporté à vous remercier de l'envoi régulier qui m'est fait du *Journal des Blessés aux yeux*. Ce journal, dû à votre généreuse inspiration, montre à tous les Camarades combien il y a dans le monde d'esprit, « je ne dirai pas de charité, ce mot ne me convient pas », mais d'esprit de patriotique dévouement pour ceux qui ont souffert et ont défendu dans la mesure de leurs moyens le droit des faibles.

Donc, cher Monsieur, encore une fois merci à vous et à toutes les personnes qui, par leurs oboles, viennent en aide par l'entremise de votre journal aux blessés aux yeux.

Je veux maintenant passer à un sujet qui, par les polémiques qui s'engagent mensuellement, me semble des plus intéressants. Je veux parler du mariage.

Par mon mariage contracté après ma blessure et après une année de ménage, je

crois avoir droit au chapitre et pouvoir dire à tous les blessés aux yeux : Mariez-vous. Je vous assure que vous trouverez dans le mariage toutes les joies désirables. Ne croyez pas que les yeux soient nécessaires pour faire un bon ménage, il n'en est rien ; si les yeux ne parlent plus, le cœur parle toujours et ne trompe jamais.

Je sais que quelques-uns croient qu'une femme se lassera de côtoyer un blessé. Mais à ceux-là je répondrai : Naïfs que vous êtes, n'avez-vous jamais entendu dire : L'amour est aveugle ?

Or, si par nos blessures nous sommes devenus les égaux de ce dieu que l'on nomme Cupidon, nous pouvons envisager la vie à deux sous un jour très favorable.

C'est pourquoi je redis à tous les Camarades qui hésitent : Vous êtes des hommes, faites votre devoir, fondez un foyer, mariez-vous !

Veuillez agréer, etc.

E. DUPIN,
sous-lieutenant au 128^e d'infanterie,
Rue Saint-Jacques, Tonneins (Lot-et-Garonne).

Conseils d'un Ami

(Suite)

A MON BRAVE COMPAGNON DE CÉCITÉ L'AVEUGLE DE GUERRE, SENTIMENTS ET CONSEILS D'AMI

(Suite)

Les conseils éclairés des nombreux typhophiles, dont le dévouement est sans bornes t'ont démontré qu'il y avait un moyen de rester un homme dans toute l'acception du terme, utile à toi, aux tiens et à la Société. Si tu as souvent craint de tomber dans la catégorie des aveugles inutiles, les amis des blessés aux yeux t'ont fait connaître celle des grands aveugles, qui se divise en deux parties : les utiles, heureux, les inutiles, malheureux.

Si l'exemple des premiers doit dicter en tous points notre conduite, nous ne devons pas jeter l'anathème sur les derniers. Ils sont en effet, plus à plaindre qu'à blâmer, tout le monde, n'est pas doué de la même force de volonté, la plupart d'entre eux se trouvant éloignés de toute aide sont restés seuls avec leur infirmité, les soins affectueux qui nous ont été prodigues leur ont manqué ; tout le monde les a plaints mais personne n'est venu les consoler et les encourager. Des deux routes qui s'offraient à eux ils ont fatallement pris la mauvaise. S'ils avaient été conduits comme nous l'avons été et comme le seront, je l'espère, tous nos camarades, ils auraient eux aussi, pris la route du travail, de l'espérance et de l'honneur. Au con-

traire, pressés par le besoin, ils sont allés vers la triste humiliation de tendre la main.

Voilà, mon brave ami, l'exemple qu'il faut suivre et la déchéance qu'il faut éviter, déchéance qui t'abaisserait doublement puisqu'elle supprimerait à jamais l'aurore de brave que tu as si chèrement gagnée.

Au contraire, si tu veux continuer à suivre les conseils éclairés qui te sont donnés, elle restera intacte et sera rehaussée par la satisfaction de rester un exemple pour tous.

L'entrée à l'École

Ces conseils tu les suis et les as suivis peut-être d'une oreille un peu distraite, tu ne t'es pas encore rendu bien compte de ta vraie situation, tu l'as exagérée parfois, mais tu ne l'as jamais entièrement approfondie.

Lorsque tu as connu la gravité de ton cas, une seule pensée t'est venue : retourner chez toi, et vivre de ta petite pension auprès des tiens. On a cherché à te démontrer que la vie pouvait avoir de bons moments, on t'a parlé de l'utilité d'apprendre à lire et à écrire au moyen du système Braille ; d'entrer dans une école de rééducation pour apprendre un métier afin d'ajouter un petit revenu à la pension qui t'est déjà acquise. Partant de cette idée, tu as résolu d'entrer dans une des nombreuses écoles instituées à cet effet depuis la guerre. Tu y es entré avec le désir de faire tout ton possible pour arriver comme tes devanciers a te refaire une vie. A ton arrivée, l'accueil que tu as reçu a été des plus chaleureux et des plus encourageants ; le Directeur est venu en ami te serrer la main et te parler en camarade. On t'a présenté les professeurs de Braille, dactylographie, brosserie, musique, chaiserie, vannerie, cannage, cordonnerie, etc., et les nombreux camarades qui, arrivés déjà depuis quelque temps étaient devenus des ouvriers. Tous ces compagnons de la longue nuit sont venus à toi la main largement tendue, tu as senti la fraternelle accolade d'ami qui tout de suite t'a rassuré et t'a donné plus de confiance.

Le Braille et la machine à écrire

Le Braille que tu avais attaqué de gaieté de cœur, t'a au bout de quelques jours fatigué, tu l'as trouvé difficile et pas assez rémunérant. Quelques camarades t'ont convaincu que ce n'est pas en apprenant à lire et à écrire que tu apprendras un métier te permettant de gagner un peu d'argent. Il est en effet difficile pour tous ceux qui voient dans cet exercice une corvée inutile et désagréable ; au contraire, il est trouvé très facile par ceux qui veulent bien se donner la peine d'en étudier le mécanisme pour en bien comprendre le sens ; il leur procure de bonnes et saines distractions et ils se félicitent bientôt de leur persévérance. Les camarades qui t'ont dit que ce n'était pas en faisant du Braille que tu pourras gagner du pain, t'ont par ignorance trompé comme ils s'étaient trompés eux-mêmes. Si tu leur avais demandé pourquoi leurs parents les avaient envoyés à l'école et pourquoi ils y enverraient eux-mêmes leurs enfants, ils te répondraient qu'ils estiment qu'un homme doit savoir au moins lire et écrire, qu'ils avaient souvent trouvé des hommes se plaignant de ne pas en savoir assez, tandis qu'ils n'en ont jamais trouvé regrettant d'en avoir trop appris. Si nous ne sommes plus des enfants ayant besoin d'aller à l'école, nous avons besoin de recommencer notre vie sur d'autres bases que celles adoptées jusqu'au jour où la cécité est venue. Nous devons parfaire notre instruction générale, l'étendre le plus possible et l'adapter en tout point à notre situation présente.

De plus, le Braille nous sera de première utilité pour rester en relation constante avec les typhlophiles et les grands aveugles. Nous aurons à demander aux uns comme aux autres, soit des conseils, soit la matière première pour notre travail, soit enfin les moyens d'écoulement pour la vente de ce dernier.

A moins d'avoir l'intention de te mettre au rang d'une machine-outil, tu dois, pour ton bien, apprendre le Braille qui te rendra d'innombrables services et ne te fera jamais regretter le peu de temps qu'il t'aura demandé.

Le rêve, pour nous, serait que tout le monde connaisse le Braille. Malheureusement, il n'en est pas ainsi ; le nombre des initiés est même très restreint. La nécessité d'apprendre la dactylographie et de faire des exercices avec le guide-main s'impose à nous. La machine à écrire complétera en effet le Braille et tu arriveras, à l'aide de ces deux écritures, à prendre tes notes, à faire ta correspondance, tes factures, etc. En raison des services que la machine à écrire peut nous rendre, nous ne devons pas oublier qu'il ne faut pas négliger son entretien.

S'il faut apprendre le Braille et la machine à écrire, il faut aussi faire quelques exercices d'écriture au moyen du guide-main afin de conserver dans tes doigts et ton esprit la forme des lettres. Le guide-main restera le pain des pauvres, nous ne devons pas dédaigner ses services, mais au contraire nous y exercer le plus souvent possible. Son concours restera précieux pour tous, surtout pour ceux qui n'auront pas une machine à écrire.

La vie à l'École

A ton entrée à l'école, ton intention était d'étendre tes connaissances sans te spécialiser dans tel ou tel métier ; malheureusement, tu désires gagner un peu d'argent et ton choix s'est tout de suite porté sur celui qui te donnerait momentanément le plus de bénéfices.

Tu as eu tort, ton but doit être d'acquérir le plus possible, pour, une fois rentré dans ta famille, tirer le meilleur parti de ton apprentissage en travaillant comme ouvrier.

La vie à l'école est si agréable que tu n'es même plus pressé de partir, tu vas en permission toutes les fois que tu le désires, tu pars le cœur content, mais tu reviens de même ; c'est avec grand plaisir que tu revois les tiens, mais si tu étais obligé de rester trop longtemps auprès d'eux sans avoir rien à faire, l'ennui viendrait vite t'y trouver. Au bout de quelques jours de bonnes causeries avec les parents et les amis, les camarades te manquent, l'affection familiale seule te retient. Tu finis ainsi ta

permission en comptant les jours qui te séparent de ton atelier où tu trouves en travaillant de la distraction.

Ta vie à l'école est très douce, très douce, trop douce peut-être. Tu exagérais autrefois en disant que ta vie était finie, tu exagères aujourd'hui en te la figurant meilleure qu'elle ne sera. Tu ne dois exagérer ni dans un sens ni dans l'autre, mais simplement prévoir.

L'avenir

Tu n'es pas un homme fini, bien au contraire, les limites où doivent évoluer tes idées, doivent pourtant demeurer restreintes, il ne faut plus penser à ce que tu aurais fait si tu y voyais encore, mais simplement à ce que tu pourras faire n'y voyant pas.

Ton ambition doit rester limitée à un ou plusieurs métiers qui te permettront non pas de faire fortune, mais de gagner un salaire qui, ajouté à ta petite pension, t'aidera à éléver honorablement ta petite famille.

Malgré que l'honneur ne soit pas monnaie courante, c'est encore une fortune. Impossible d'en gagner une autre pour tes enfants, tu leur légueras celle-là, elle ne leur pèsera pas lourd, mais ils pourront néanmoins affronter la vie le cœur léger, la tête haute et surmonter les pires difficultés, s'ils suivent l'exemple de ton honnêteté, de ta bravoure et de ton inlassable énergie.

Sous-Lieutenant CHONET,
École de Rééducation des soldats aveugles
Montpellier.

(A suivre)

Le "Journal des Blessés aux Yeux" n'est pas mis dans le commerce ; il est adressé à ces blessés et aux personnes qui s'intéressent à eux.

Lettres de nos Camarades

OU TROUVER DES RENSEIGNEMENTS ?

23 Mai 1917.

Monsieur et Ami,

... A une cécité à peu près complète s'ajoute pour moi l'amputation de l'avant-bras droit.

J'ai commencé moi-même ma rééducation il y a deux mois en prévision d'un emploi qui m'est réservé par la maison où je travaillais avant la guerre. Cette rééducation se poursuit dans de bonnes conditions.

Je ne puis m'empêcher de vous signaler les difficultés qu'ont les aveugles à se procurer les renseignements dont ils ont besoin, surtout lorsqu'ils agissent par leurs propres moyens, ayant tout à apprendre de leur nouveau métier.

Et tout en reconnaissant l'empressement des écoles de rééducation de la capitale, il est difficile de trouver auprès d'elles une documentation complète aussi bien sur les méthodes déjà existantes que sur les innovations et les différentes machines actuellement mises à la disposition des aveugles.

Pour vous citer un exemple, j'ai demandé, sans les obtenir, des détails sur plusieurs méthodes préconisées par M. le Dr Cantonnet. Or, je viens d'avoir connaissance qu'une petite brochure a été imprimée sur ce système.

Ne voyez-vous pas dans ce fait une faiblesse de documentation surtout pour des aveugles qui n'ont bien souvent ni les moyens d'acheter ni le loisir de se faire lire tous les journaux ou revues où peuvent être signalées des nouveautés intéressantes.

Existe-t-il à Paris une Société possédant une documentation complète sur les différentes machines ou méthodes à sténographier le Braille ?

Dans le cas d'une amputation de l'une ou l'autre main, la véritable solution est dans une machine adaptée à la mutilation et il y aurait dans ce sens une émulation à créer auprès des fabricants.

Je serais très heureux de vous lire à ce sujet.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous remercier du service du *Journal des Blessés aux Yeux*, c'est le seul trait d'union entre aveugles et peut-être pourriez-vous prévoir dans ce journal une petite rubrique technique.

Veuillez croire, Monsieur, à l'expression de ma gratitude et de mes sentiments dévoués.

ROUX.

Notre camarade a oublié de me donner son adresse, je lui réponds donc par la voie du journal; aussi bien les renseignements ci-dessous pourront-ils peut-être intéresser nos lecteurs.

Les deux grandes Sociétés d'aide à nos soldats aveugles : Les Amis des Soldats Aveugles, 6, rue de la Bienfaisance, Paris, et l'Association Valentin Haüy, 9, rue Duroc, Paris, se feront certainement un plaisir de répondre aux lettres qu'elles recevront, et si l'on veut s'adresser directement à moi, je ferai de mon mieux pour donner les éclaircissements qui me seront demandés.

Quant au système d'écriture de M. le Dr Cantonnet, on trouvera dans ce numéro une notice explicative, et, pour plus ample informé, on pourrait s'adresser à l'auteur lui-même, Hôpital complémentaire n° 76, à Dijon.

IL EST FIER ET IL A LE DROIT DE L'ÊTRE

Monsieur Brieux,

Je suis fier de vous dire, Monsieur Brieux, que, blessé aux yeux pour notre pays, le 15 septembre 1914, au camp de Châlons (Marne), en portant un ordre, soigné à l'Hôtel-Dieu de Nantes, rentré à la Persgotière le 1^{er} juin 1915, pour apprendre le cannage, rotinage et rempaillage de chaises, quoique très nerveux de mon tempérament, j'arrivais tout de même, grâce à la patience de notre bon professeur, M. Audrain, à

Lettres de nos Camarades

apprendre en quatre mois le fonçage de toute qualité de chaises ; j'appris également la lecture et l'écriture Braille. Je ne saurais jamais assez bien m'exprimer pour vous dire, monsieur Brieux, combien j'étais content d'emporter avec moi dans mon pays, le 23 octobre 1915, mon nouveau métier. Je dois mes débuts aux nombreuses voisines qui m'apportaient leurs chaises, pour la curiosité de me voir travailler. Peu à peu, je fis ma clientèle. Les dimanches et jours de fêtes, des camarades permissionnaires du front venaient me prendre pour la promenade. C'était à qui serait le premier chez moi ; mes parents étaient heureux de me voir prendre quelques parties de plaisir, et c'est au cours de ces promenades que je fis connaissance d'une jeune fille qui consentit, le 4 avril 1916, à devenir ma femme. Sans me flatter, je vous dirais que je suis très heureux en ménage.

J'habite, à 150 mètres de chez mes parents, une petite maisonnette plain-pied de la route ; je vais seul à l'eau, notre borne-fontaine est au mur de la maison qu'habitent mes parents. Comme j'ai l'ouïe très fine, je me base aux gouttelettes d'eau qui s'échappent journallement de la borne-fontaine.

J'y vais même par habitude. Je scie et fends du bois. Je me rase seul avec un rasoir ordinaire. Je languis d'être en été pour aller nager dans l'Ardèche, comme je faisais l'été dernier, avec des camarades à qui j'ai fait souvent boire à la grande tasse. J'ai acheté (grâce au généreux don de l'Association Valentin Haüy) une charrette qui peut contenir environ trente chaises, ce qui me permet de travailler pour les environs de La Bégude. Je vais, avec l'aide de ma femme, rendre et prendre le travail. Il ne m'est pas encore arrivé de rentrer une charrette vide. Il faut vous dire que je prends même les chaises cassées, que je répare moi-même, j'y suis très habile. Je fis faire, d'après mon idée, une tige de fer de 40 centimètres, que j'ai nullement besoin de démonter ma chaise pour sortir le barreau cassé dans le montant.

J'ai fait ôter le verre de mon réveil. Les aiguilles étant grosses au toucher, je connais l'heure de suite sans peine.

Voilà, monsieur Brieux, un peu de ma

vie. Je ne vous dirais pas toutes mes petites misères contre la vie chère, ce serait un peu long ; mais je vous dirais simplement que quand notre pension sera à 1.200 fr., j'améliorerai un peu mes repas et boirai du vin à table ; c'est bien dur de passer l'hiver en buvant de l'eau, et pourtant je travaille de 6 heures du matin à 7 heures du soir, mais vu le prix des marchandises, on n'a pas beaucoup de bénéfice.

Agreeez, etc...

Cyprien GIRON,

ancien soldat au 77^e d'infanterie,
12^e compagnie, La Bégude
(Ardèche).

REPRENEZ VOTRE TRAVAIL HABITUEL

Monsieur Brieux,

J'ai resté bien longtemps à vous écrire et à vous faire parvenir de mes bonnes nouvelles. J'espère que vous serez assez bon pour vouloir bien m'excuser de ma négligence.

Au début de mon infirmité, tout me semblait impossible sans la vue. Arrivé à l'école de Reuilly, j'ai trouvé de bons camarades travaillant à la brosserie, au cannage. Les premiers jours je les entendais faire leurs petits discours qui m'encourageaient beaucoup à les imiter. J'avais appris un peu la brosserie, puis je suis parti à l'établissement de Bayonne où j'ai appris le rempaillage et le cannage des chaises, l'écriture et la lecture Braille. Je remercie de tout mon cœur les bons professeurs et les bonnes personnes qui se sont intéressés à moi pendant cette époque, car cela me donne une grande distraction, car je correspondais à mes amis en Braille dès que je suis rentré avec mes parents. Je rempaillais de temps en temps quelques chaises pour ne point oublier ; mais, chez mes parents, j'ai largement de quoi m'occuper sans cela. Nous avons une ferme et puis beaucoup de vignes. J'ai déjà taillé l'osier avec les sécateurs, j'aide mon père à scier du bois, je vais à la fontaine chercher de l'eau, je ramasse des navets pour le bétail et tant

de choses que je vous dirai à la prochaine fois, ce qui fait que je n'ai point le temps de m'ennuyer.

Je conseille donc à mes chers copains qui sont atteints de la vue, comme moi, de reprendre leur travail habituel pour que leur vie soit plus agréable.

En attendant de nouveau le journal, veuillez agréer, Monsieur Brieux, mes remerciements anticipés.

GUILHEMJOUAN,
Labatut (Landes).

LE TRAVAIL CHASSE L'ENNUI

Monsieur Brieux,

Tout d'abord, vous voudrez bien m'excuser du retard apporté à venir vous accuser réception du *Journal des Blessés aux Yeux*, que vous avez bien voulu m'envoyer. Je vous en remercie bien, ma femme me l'a lu et cela m'a causé un réel plaisir d'entendre lire les belles et encourageantes lettres de mes camarades privés de la lumière.

Si je ne crains de vous importuner, je veux bien vous dire quelques mots de mon histoire qui ressemble à tant d'autres.

D'abord, je vous dirais que je suis un matelot parti au mois d'octobre 1914 sur le front de Belgique, où je perdis la vue quelques semaines plus tard, à la Maison-du-Passeur. Après ma guérison, ce fut la convalescence dans ma famille, où je restai plus d'un an, ne voulant rien entendre pour apprendre un métier. Il est vrai que j'avais l'espérance d'y revoir, vain espérance, car j'avais les deux tempes traversées par une balle.

Enfin, je vins à Bordeaux, où je me mis au travail des brosses et du cannage. Ah ! je vous assure que je n'aurais jamais cru aussi bien arriver, sans quoi j'y serais venu bien plus vite. Comme disait mon camarade, il faut avoir confiance dans l'avenir. La preuve : je croyais ma vie sans avenir et voilà que je viens de me marier avec une jeune fille qui m'avait donné sa parole avant la guerre.

Que vous dirais-je de plus ? Que je suis heureux. Diable ! on le serait à moins

quand on a réalisé le vœu le plus cher de sa vie et qu'on a chassé l'oisiveté et l'ennui.

Monsieur, excusez-moi de ce long bavardage et encore bien merci pour votre journal qui nous réconforte tous.

Roger LARDIÈRE,
ex-matelot au 2^e fusiliers marins,
Bordeaux.

UN CONVERTI

Monsieur Brieux,

Vous ne pouvez croire la joie que j'ai éprouvée en recevant les journaux que vous avez bien voulu faire publier à notre égard ; dans ceux-ci, on y trouve le nom des camarades avec qui on a été hospitalisé, l'on peut se mettre en correspondance avec ces derniers.

Monsieur, je tiens à vous faire connaître, afin que vous fassiez publier sur les journaux, l'entêtement que j'ai porté pour les travaux rémunérateurs des aveugles depuis ma blessure jusqu'à l'arrivée à Reuilly, et *j'avais tort, car je viens vous donner le pourquoi*.

Blessé le 20 août 1914, à Gossemin et ramassé par les Boches, j'ai été dirigé à l'hôpital de Sigmaringen-Ulm, où j'ai passé trois mois et demi en attendant mon rapatriement à Gmunt dans un asile privé, où j'étais seule victime de la guerre, pris en considération par les aveugles civils et par le directeur de cet établissement. J'avais un cafard terrible, malgré mon entourage, car, malgré toute ma liberté, je ne pouvais parler à ma guise, car sur les 55 aveugles habitants, il y en avait un seul qui écorchait notre honorable et belle langue, mais après une quinzaine de jours, ce dernier me servait d'interprète, et quand j'ai été habitué, le directeur m'a demandé si je voulais travailler à la vannerie, et comme le chef d'atelier ne parlait que cette langue maudite, je ne pouvais m'habituer à leurs manières, et quand il me parlait travail, je répondais avec entêtement : « Je suis rentier, j'y reste. » Il voulait aussi me faire apprendre le Braille et la réponse était la même. Rapatrié le 4 mars 1915, j'ai été dirigé à Bourges avec les camarades

Frimbaud et Archambault, et lorsque nous avons entendu lire sur le journal que l'Ecole de Reuilly s'ouvrirait pour travaux d'aveugles, nous avions pris l'initiative de ne rien faire, car l'on se disait que ceux qui travaillaient, la pension serait moins forte et que nos produits seraient difficiles à placer, le tout est contraire à notre entêtement. De Bourges j'ai été à Reuilly, et je portai le même acharnement de notre idée de la veille. Grâce aux bons conseils des infirmiers et de notre directeur, je me suis mis à l'œuvre comme brossier, mais les mauvaises idées d'hier ne sortaient pas. J'ai fait le métier jusqu'au 30 août 1915, jour que j'ai rentré dans mes foyers, lorsque, par surprise, je reçois l'outillage. Je me suis mis à l'œuvre, et ce qui me manquait tout d'abord, c'était la clientèle, mais réconforté de mon idée, je me faisais le proverbe : « Petit à petit, l'oiseau fait son nid », et j'avais raison.

Jusqu'à présent, le débouché est assez grand, le modeste gain de la brosserie avec les pensions suffit juste pour traverser la crise alimentaire que nous traversons.

Monsieur, je vous remercie et pour mes camarades de l'effort que vous avez fait près du Parlement pour l'augmentation de notre pension, car, vivant seul avec ma femme, je plains ceux qui ont de la famille.

Camarades, que la lumière est éteinte par les horreurs de la guerre, travaillez avec courage, car, pour devenir un homme dans la nouvelle vie, il faut avoir patience à son mal et penser à l'avenir. Je parlerai, dans une lettre prochaine, de tous les petits travaux que je fais chez moi et de ce que je pensais avant la guerre.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon profond respect et mes remerciements.

Léon LAPORTE,
clairon au 56^e de ligne,
brossier à Jouet-sur-l'Aubois
(Cher).

UN PATRIOTE

Cher Monsieur Brieux,

J'éprouve un plaisir toujours nouveau et plus vif chaque fois à entendre la lecture

du *Journal pour Soldats blessés aux yeux*. Grâce à vous, les aveugles de la grande guerre ont à leur disposition un organe intéressant qui leur permettra d'entrer en relations les uns avec les autres sous votre protection bienveillante et éclairée, d'échanger des idées et de former un bloc compact pour la défense de leurs intérêts communs, un groupe sympathique de tous ceux qui n'ont pas hésité à faire le plus lourd sacrifice à la cause sacrée de notre France immortelle qui s'est levée d'un seul élan sous l'outrage teuton et a proclamé dans l'inoubliable séance du 4 août 1914 son désir de défendre jusqu'au bout les armes à la main et au prix de son sang la liberté et la civilisation qui fut toujours la sienne à travers les siècles. Pour moi, je ne regrette absolument pas ce que j'ai perdu pour elle et ce m'est une douce consolation dans ma nuit de penser que notre belle Patrie sortira grandiose de l'épreuve dans laquelle nous l'avons secourue. Merci à l'élite de pensée et de cœur qui s'est groupée autour de vous, monsieur Brieux, pour apporter aux aveugles de l'épopée républicaine le réconfort moral et matériel dont ils ont besoin. Grand merci pour la généreuse et courageuse campagne entreprise en faveur du relèvement de notre pension, tous les aveugles sont de cœur avec vous et ne peuvent que vous crier : Continuez

Maurice CABASSON,
sapeur au 1^{er} génie,
22, Chemin des Chartreux (Marseille)

ILS SERONT FIERS DE LEUR PAPA

Monsieur Brieux,

Je viens vous remercier sincèrement du *Journal* que vous avez la bonté de m'envoyer, la lecture m'intéresse beaucoup, de voir que beaucoup de mes camarades sont comme moi pleins de courage, que par leur travail ils ne se laissent pas approcher de notre plus grand ennemi, qui est pour nous l'ennui.

Moi, blessé à Verdun le 10 mars 1916

Lettres de nos Camarades

de plusieurs blessures en plus de la perte de mes deux yeux, j'attendais avec impatience la guérison de mes mains, le jour où mes pansements ont été enlevés, ne pouvant pas encore marcher pour cause de blessures à la cuisse, j'ai demandé qu'on m'apporte de quoi écrire et je fis une longue lettre à ma chère femme et à mes chers petits, au grand étonnement de mes camarades blessés mais voyants. Je vous dirai, Monsieur, que je n'ai jamais eu le cafard, une petite chanson le remplaçait, j'étais aimé par le personnel de l'hôpital, étant toujours très gai et très courageux de mon naturel, je ne cessais de remonter le moral à tous mes camarades, grands blessés, ils ont tous gardé de moi un bon souvenir, je leur disais malgré que ces sales boches m'ont enlevé ce que j'avais de plus cher, ils ne m'ont rien changé dans mon caractère, et que pour nous, c'était une vie nouvelle. Étant coiffeur de mon métier, j'ai rasé plusieurs de mes camarades d'hôpital, ce qui leur a prouvé que nous n'étions pas tout à fait des inutiles. Rentré chez moi depuis quelque temps, je suis allé chez un coiffeur du pays, quand je leur ai dit que j'avais rasé à l'hôpital, il ne voulait pas me croire, et pour leur prouver, j'ai fait une coupe de cheveux fantaisie au patron même devant plusieurs personnes qui ne comprenaient pas comment j'étais si adroit de mes mains, je leur disais en riant et en leur montrant mes mains : « pour moi maintenant voilà mes yeux. »

Il y a quelques années j'étais chef de gymnastique dans une Société du pays et aujourd'hui le travail à la barre fixe et barre parallèle, etc., ne m'est pas plus difficile que je voyais clair. Je fabrique mon bois, je cie et fends et le monte au grenier, aussi bien qu'un voyant, j'en fabrique même à plusieurs personnes du pays. Il y a beaucoup de personnes qui me plaignent et ont étonnées de ma gaieté et de mon adresse, mais je leur réponds que je ne n'en fais pas, je me trouve heureux ainsi, ayant trois petits garçons, c'est bien dur pour moi de ne pas les voir, mais j'ai le plaisir de les embrasser et de les entendre près de moi, plus tard ils, seront fiers de leur papa, qui a donné tout ce qu'il avait

de plus cher pour son pays. Courage à tous mes camarades d'infortune, nous n'avons pas tremblé devant la mitraille, ne tremblons pas devant notre nouvelle vie.

Agréez, etc...

Émile MENETREY,
ex-chasseur au 3^e chasseurs à pied,
actuellement au Thillot (Vosges).

PAPA EST TRÈS CONTENT

Voici une petite fille qui sera plus tard, j'en suis sûr, une bonne épouse et une bonne maman :

Flixecourt, 27 mars 1917.

Monsieur Brieux,

Permettez-moi de vous écrire à la place de papa pour vous annoncer que maman vient d'acheter une petite fille; cela fait que nous sommes six enfants, cinq petites filles et un garçon. La santé de maman est bonne pour sa position. Papa est très content et il vous demande que vous soyez assez bon d'annoncer sur votre journal mensuel l'arrivée en ce monde de son sixième enfant, afin que tous ses camarades le sachent. Le travail de papa va assez bien, aussitôt maman rétablie et que papa pourra le faire lui-même, il vous écrira une longue lettre pour vous remercier de tout le bien que vous faites aux soldats blessés et aussi pour vous expliquer son travail et ce qu'il veut faire dans son jardin par un système à lui seul, car mon père avant la guerre faisait tous ses légumes lui-même; il remontera le courage et le moral de tous ses camarades rentrés chez eux; papa et maman, ainsi que mes sœurs et mon frère, se joignent à moi pour exprimer toute notre reconnaissance.

Recevez, etc.

Simonne PRÉVOST,
Rue de l'Hôtel-de-Ville, Flixecourt (Somme).

Nous attendons avec impatience la lettre promise de notre camarade Prévost.

Nos Écoles de Rééducation

LE PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA MAISON DES SOLDATS AVEUGLES DE LA GUERRE A MONTFERRAND.

Le mercredi 9 mai 1917, il y avait fête à Montferrand à la Maison des soldats aveugles de la Guerre. On célébrait le premier anniversaire de la fondation de la maison.

M. Harment, du théâtre de la Porte Saint-Martin, M. Sabatier, du Grand Théâtre de Lyon, M. et M^e Stéphane André, M. Lafargue, professeur de violon au Conservatoire de Clermont, M^e D... s'étaient arrachés un instant à leurs besognes de guerre pour venir distraire les pensionnaires de la maison.

Une collation a terminé la fête de famille, au cours de laquelle le Directeur a voulu résumer aux pensionnaires de la Maison et à leurs amis l'histoire de l'année écoulée et le tableau des premiers résultats obtenus.

**

Mesdames, Messieurs, mes Chers Amis, C'est le 7 mai 1916 que sont entrés en cette maison les deux premiers pensionnaires.

Il faut bien dire qu'ils ne trouvèrent pas l'installation très avancée. Ce fut un peu comme l'inauguration officielle d'une future exposition. On inaugura surtout une espérance.

Peu à peu, cette espérance a pris corps; nous avons aujourd'hui une maison bien vivante, qui a rendu déjà quelques modestes services.

Quarante-deux blessés ont passé par cette maison.

Vingt-cinq y sont encore attachés :

Berthuy.	Delor.
Bève.	Denis.
Capet.	Douris.
Cardaliaguet.	Flaudias.
Cassat.	Mondelot.
Chervais.	Pagau.
Coignoux.	Parent.
Collanges.	Pelissier.
Comte.	Quinsat.
Cornet.	Rispal.
Coutarel.	Vacher.
Daubenay.	

Treize ont quitté la maison, soit sur leur demande, soit par application automatique des règlements du Service de Santé :

Anthène, parti, sur sa demande, pour Reuilly;

Baume, évacué sur Marseille ;
Brice, évacué sur Chartres ;
David, en congé ;
Gable, évacué sur Besançon ;
Heuillet, évacué sur Toulouse ;
Lachaud, évacué sur Bordeaux ;
Lesade, évacué sur Rouen ;
Marquet, évacué sur Besançon ;
Pasquier, évacué sur Cannes ;
Teissier, évacué sur Saint-Étienne ;
Tornier, évacué sur Angoulême ;
Trotel, évacué sur Saint-Brieuc.
Quatre sont rentrés chez eux, après rééducation :

Granger rentré à Neuilly-le-Réal — (brosserie, vannerie) ;

Jules rentré à Lurcy-Lévy — (brosserie) ;
Labbé rentré à Ris-Châteldon — (brosserie, vannerie) ;

Melin rentré à Chirat-l'Église — (rempailage).

Un enfin, Billy, a été assez heureux pour recouvrer la vue et est rentré dans ses foyers.

Nos vingt-cinq pensionnaires actuels se partagent très inégalement entre nos diverses industries.

BERTHUY, gravement blessé au front, a perdu les yeux à la suite d'un malheureux accident, et possédant déjà le brevet élémentaire il se propose de faire un instituteur pour les jeunes aveugles. Il a appris à lire le Braille et à l'écrire. Doux, patient et tenace, il réussira j'en suis sûr dans la carrière qu'il a choisie, et où je lui promets, moi, vieux magister de 40 ans de services, les plus précieuses satisfactions, s'il comprend réellement le sérieux et le profond de son état.

DAUBENAY, blessé aussi par accident, a appris chez nous le Braille et la dactylographie, la théorie et la pratique du massage. Une généreuse américaine, Miss Getty, lui a donné de beaux ouvrages sur son art, avec planches en relief. M. le Directeur de l'École de Médecine a organisé pour lui un petit cours d'anatomie et constitué un jury d'examen qui a décerné à notre pensionnaire un certificat d'études anatomiques, obtenu dans d'excellentes conditions — M. le Dr Nahon, de l'hôpital 82, lui a signé un certificat de pratique du mariage; nous sommes en instance auprès des différentes maisons thermales de notre région pour lui trouver un emploi. M. le Médecin-chef du 88, docteur Teulières, a bien voulu nous promettre son appui à cet effet.

Nos Écoles de Rééducation

Notre grande industrie est la brosserie, qui fournit d'excellents produits très appréciés sur le marché.

L'honneur en revient à notre jeune contre-maître Joseph Rocher, que M^{me} la Supérieure de Sainte-Rose avait bien voulu mettre à notre disposition. Joseph a montré à tous nos hommes à faire des brosses, à rempailler et à canner des chaises; il s'est rendu sympathique à tous, le pauvre enfant, par sa douceur et l'égalité de son humeur. Atteint de tuberculose au cours de l'hiver, nous l'avons fait admettre au sanatorium que la Société, les *Amis des Aveugles*, vient d'installer à Menton-Garavan, dans l'ancienne villa de la reine Victoria. Aux dernières nouvelles un mieux sensible s'était déjà produit dans son état, nous souhaitons sincèrement qu'il se rétablisse. M^{me} la Supérieure de Sainte-Rose nous a prêté un nouveau contre-maître, M. Sellier, qui ne rendra pas moins de services que son prédécesseur.

La grosse difficulté a été de constituer et de maintenir notre stock de matières premières. Le chiendent vaut 520 francs le quintal, le tampico et le piassava se font rares, le crin est hors de prix. Le transport des marchandises nous met en face d'une autre difficulté. Tous les obstacles ont été surmontés jusqu'ici, grâce au dévouement infatigable et ingénieux du sergent Chabozy, qui a déployé pour faire face à la crise une activité au-dessus de tout éloge. Je tiens à dire ici que si la brosserie a pu marcher, c'est lui qui doit en être remercié.

La brosserie jouit parmi nos pensionnaires d'une très grande vogue. C'est relativement facile, et cela rend. La maison compte quatorze brossiers: Bèvre, Cassat, Coignoux, Collanges, Cornet, Coutarel, Delor, Douris, Flaudias, Mondelot, Parent, Quinsat, Rispal et Vacher. C'est merveille de voir notre ruche en plein travail; des chants s'élèvent autour des tables, coupés par le bruit des couteaux et les vibrations des peignes; les piles de brosses s'amoncellent devant les travailleurs; notre magasin se vide à chaque instant pour suffire aux demandes de bois et de fournitures, et nos produits suffisent à peine à la vente. Grâce à l'activité de l'excellent Lageat, le placement de nos marchandises s'effectue dans les meilleures conditions. Nous exposerons prochainement jusqu'en Indo-Chine: une caisse de brosserie fine, expédiée par la Maison, fera connaître jusqu'à Saïgon l'habileté et le bon goût de nos brossiers.

Notre École de Vannerie a groupé six élèves

autour d'un très bon professeur, Fontfreyde, de l'École nationale de Fayl-Billot, mis à notre disposition par M. Delaunay, directeur de l'École des Mutilés. Fontfreyde, amputé de la jambe droite, nous a quittés pour subir une opération à Bordeaux; il a été remplacé auprès de nos hommes par un de ses élèves, Granger, qui les a enseignés jusqu'à son départ pour rentrer dans sa famille. Tous nos efforts tendront à développer la vannerie, qui est susceptible d'un très bon rendement à la campagne.

Nos vanniers ont trouvé en Perrot un véritable maître; Perrot a abordé les ouvrages les plus délicats et les a réussis. Granger, doué d'une volonté rare, sage et patient, est devenu aussi un vannier très habile. Pagaud a vu dans la vannerie un emploi fructueux de son activité, il réussit très bien, et aborde tous les genres. Cardaliaguet et Pelissier, plus récemment venus à l'atelier, se sont déjà fait la main et tressent habilement le jonc et l'osier. Labre a remporté chez lui le métier appris chez nous.

Le cannage et le rempaillage ont été pratiqués par sept de nos pensionnaires. Denis est devenu très habile et a exécuté des cannages tout à fait satisfaisants. Melin, après trois mois d'apprentissage, s'est déclaré content et s'est retiré chez lui. Coutarel, actuellement en congé, a emporté un tour et de la paille pour exercer son industrie à domicile. Capet et Quinsat sont déjà arrivés à de bons résultats. Comto achève son premier apprentissage.

Ce métier a le grand avantage de n'exiger qu'un outillage très simple, et des matières premières faciles à se procurer; il peut être intéressant à peu près partout. Combiné avec la brosserie, il constituera une bonne ressource pour ceux qui voudront s'y livrer.

La cordonnerie est le moins suivi et le moins populaire de nos métiers; c'est certainement l'un des plus difficiles, mais c'est aussi celui qui aurait les débouchés les plus certains. Je ne dirai rien de ceux qui l'ont abandonné; j'estime que notre Maison est une maison de famille et de liberté; je n'imposerai jamais à un blessé un métier qui lui répugnera; je citerai seulement le cas d'un brave méridional qui vient de nous quitter pour retourner dans son pays. Térence Pasquier, ancien cordonnier de son état, est arrivé ici dans un état de grande dépression morale et persuadé que jamais plus il ne saurait tailler un empeigne ni clouer une semelle. Quand il est parti d'ici il avait la conviction contraire. C'est un résultat! je louerai également Cher-

Nos Écoles de Rééducation

vraiment bien aimés par tous ceux qui vous connaissent, et que dans ce pays d'Auvergne, un peu rude, mais plein de gens si braves, et qui compte tant de braves gens, la solidarité n'est pas un vain mot.

Tous ces pécules sont gérés avec un soin méticuleux, avec une fidélité scrupuleuse. Le sergent Rigal, déjà apprécié dans son nouveau poste, était le modèle des comptables. Chouvet continue ses traditions et sait quelle confiance nous avons en lui. Nous voulons être des trésoriers scrupuleux et des gérants économiques pour pouvoir, dans les cas réellement intéressants, nous montrer vraiment généreux.

Voilà, messieurs et mesdames, ce que nous avons fait depuis un an. Est-ce à dire, mes enfants, que votre directeur soit pleinement satisfait et ne voie aucun progrès, aucune amélioration possible? S'il en était ainsi, on aurait vraiment mieux fait d'en choisir un autre.

Il est content de vous, mais les résultats acquis sont bien loin de le satisfaire. Il est pour vous d'une ambition sans bornes, il voudrait vous pouvoir faire infiniment plus de bien qu'il ne vous en fait.

Jamais, vous le savez, il ne vous parle de votre malheur, mais vous savez aussi que ce n'est pas faute d'y penser et qu'il a pour vous tous une sympathie infinie. Quand il arrive — ce qui est rare — qu'un de vous ne lui donne pas toute satisfaction, il se rappelle aussitôt que vous êtes de braves soldats, blessés au service de la France, et s'il avait quelque vague idée de se montrer dur ou autoritaire, il la sentirait s'évanouir aussitôt à l'idée de votre vaillance et de votre dévouement.

Il y a bientôt trois ans, quand a éclaté l'horrible guerre, il s'est juré de faire tous ses efforts pour être « un de ces civils qui tiennent » et il voudrait mettre à votre service toute la force de résistance qu'il a emmagasinée, vous persuader, comme il l'est lui-même, que la volonté est le tout de l'homme, et qu'avec du vouloir, l'irréparable lui-même se restaure et se rétablit.

Vouloir, être capable de se dire: « Je veux telle chose et je ne veux pas telle autre, je ferai ceci, et je ne ferai pas cela. » Savoir s'orienter et se conduire soi-même. Être, dans toute la force du terme un homme libre; c'est ce qu'il y a de plus beau — et de plus rare au monde.

Et je voudrais que vous fussiez tous ainsi: volontaires et sages, fermes dans vos desseins, modérés dans vos désirs, laborieux et tempérants.

vais, un de nos plus récents pensionnaires, qui s'applique avec une ténacité méritoire à vaincre les difficultés de l'apprentissage et qui en triomphera certainement. Nous allons avoir en Desmolles un maître cordonnier parfait.

Tous ces détails me permettent d'affirmer que le travail est pratiqué sérieusement et que chacun a pris goût à sa besogne.

Aussi la situation financière de notre maison est-elle réellement prospère.

Au 1^{er} mai dernier nous avions reçu ou vendu pour 29.749 francs et nous n'avions dépensé que 27.786 francs. Le boni du mois d'avril s'élevait à 721 fr. 45 c. Bien entendu, nous avons des dépenses à prévoir, des achats considérables à exécuter, les chiffres que je vous cite indiquent du moins que la maison est à flot. Elle ne se suffirait pas à elle-même, si elle avait à payer son logement et sa nourriture; elle suffit à l'entretien de son travail, j'aurais bien voulu, il y a un an, être sûr de ce résultat. Il est tout à votre honneur, mes chers amis, je vous en félicite hautement, et quand j'entends des gens qui voient tout en noir crier qu'après la guerre personne ne voudra plus travailler, je cite avec joie votre exemple, si brave et si concluant.

Nous ne sommes pas seulement une maison de travail, nous voulons être une famille, et une association de secours mutuels.

Pour y parvenir, je me suis fait frère quêteur, j'accepte tout ce qu'on m'offre, je sollicite tous les bons offices, j'ai une caisse pour l'amélioration de l'ordinaire qui m'a procuré depuis un an 1.180 fr. 20 c., dépensés en vin, café, liqueurs et gâteaux. J'ai encore quelque petite chose... mais les temps sont durs..., je continuerai à faire appel aux bonnes volontés.

La caisse de secours et de gratifications est en crise de croissance, elle aussi; elle a cependant déjà fourni plus de 300 francs, et plus elle sera riche, plus elle se montrera généreuse.

Je reçois, presque chaque jour, les preuves les plus touchantes de la popularité de notre maison. Ce sont des sociétés qui m'envoient de belles souscriptions, c'est la municipalité qui vient à notre aide, la préfecture qui nous envoie un don, Mgr l'évêque de Clermont qui nous inscrit parmi les œuvres auxquelles il veut bien s'intéresser. Ce sont des enfants qui m'adressent leurs petites économies, des jeunes filles qui disposent en notre faveur d'un peu de leur épargne, ce sont des gens du dehors qui ont lu un article, qui se sont émus en écoutant une de nos visiteuses.

Je vous assure, mes amis, que vous êtes

Nos Écoles de Rééducation

Et je voudrais aussi — oh ! je voudrais ardemment ! — que vous fussiez heureux. Je crois que chaque homme porte en lui-même le secret de son bonheur et que le plus heureux est celui qui sait le plus aimer. Si vous pouviez tous comprendre jusqu'à quel point ce que je vous dis là est vrai, j'en aurais une grande joie, je serais ravi et profondément heureux.

Voilà les hautes ambitions que j'aurais pour vous, voilà pourquoi je serai mal satisfait tant qu'un seul de vous gardera une volonté débile et n'aura pas compris le grand secret du bonheur.

En terminant ce court résumé de notre vie depuis un an, je n'aurai garde d'oublier tous ceux qui nous ont témoigné une sympathie

effective. M. Brieux, de l'Académie française, qui eut la première idée de créer ici cette maison, M. le Ministre de l'Intérieur qui nous subventionne, M. le Directeur du Service de Santé qui nous a trouvé un asile, M^{me} la Directrice de l'École Sainte-Thérèse, qui nous a donné tant de preuves de son dévouement, M. le Médecin-chef du 88 qui vous soigne et vous nourrit et tous les auxiliaires qui rivalisent de zèle pour vous mieux servir.

A tous merci pour tout ce qu'ils ont fait. Et dans l'année qui va s'ouvrir, puisse la Maison devenue inutile, rendre à leur foyer tous ses pensionnaires consolés et rééduqués, dans une France victorieuse, aussi unie dans la paix qu'elle l'est dans la guerre.

G. DESDEVISES DU DEZERT.

Nouvelle utilisation de la planchette Braille comme guide-main

Le nombre et l'encombrement des appareils nécessaires aux blessés devant se servir de l'écriture Braille étant très grands, j'ai songé à les réduire le plus possible ou les combiner. C'est ainsi qu'actuellement j'utilise, moyennant quelques petites modifications, ma planchette Braille comme guide-main.

Sa transformation est très simple et peu coûteuse, elle intéresse particulièrement les blessés ne pouvant se servir que d'une main.

Sinon examinons le guide-main Wagner, nous voyons que le papier est maintenu en haut par une pince très difficile à placer et en bas par la pression exercée par la main de celui qui écrit (ce qui est contraire à tout principe d'écriture).

Au moment où l'on arrive aux dernières lignes, le papier ne se trouve plus maintenu que par la pince et s'échappe du guide-main par le simple effort du crayon. Un mouvement involontaire de la main peut faire replier ou déplier quelques réglettes du volet et nécessiter alors le concours d'un voyant. La planchette Braille obvie à tous ces inconvénients.

La plaque de zinc ou d'aluminium de la planchette étant rainurée, il suffira de pla-

cer une feuille de papier Braille double, comme si l'on voulait écrire au poinçon deux exemplaires à la fois et, sur cette feuille, tenue par les deux piques papier, la feuille de papier à lettre. Le curseur ou réglette de la planchette sera remplacé par un autre de forme identique, dont on aura supprimé les petites fenêtres et les rivets permettant de l'immobiliser dans le cadre. A chacune des extrémités de ce curseur se trouvera un ressort placé latéralement et muni d'un cran qui s'engagera dans des encoches très petites pour ne pas affaiblir le cadre et ayant comme intervalle la distance d'une ligne à la suivante.

Un petit rivet fixé sur cette réglette à deux centimètres du côté droit du cadre préviendra de la fin de la ligne et permettra de terminer le mot ou la syllabe.

Cet appareil pourra être également employé pour recopier les notes prises en Braille afin d'indiquer la dernière ligne transcrive.

M. BOCQUET,
ingénieur électricien,
maison de rééducation du « Phare
de France », 14, rue Daru.
Brigadier Maurice BOCQUET,
102^e d'artillerie lourde.